

**Comparaison entre prestations offertes par les offices de poste (à gauche) et par les filiales en partenariat (à droite)**

Envois en nombre par clients comm- ciaux et associations – possible mais à prix plus élevé	Envois en nombre par clients comm- ciaux et associations
Versements payés via carte bancaire ou postale	Versements payés cash et par compte postal
Rétail d'argent CHF 50.- garanti (max. 500.-)	Rétail d'argent via compte postal CHF / EUR
Vente de timbres	Achat de marchandise livrée à domicile (sans frais)
	Rétail d'acte judiciaire / documents des offices des poursuites.
	Paiement / encaissement avec Bulletin de paiement (rose) (remboursement service automobile, assurance maladie, etc.)
	Ouverture compte postal Postfinance, carte de crédit, renseignements glo- baux
<b>Service à Domicile (Poste CH SA)</b>	Services divers Postfinance (remplacement carte de lecture, changement d'adresse, ordre perma- nent, etc )
Prise en charge de lettres et colis à domicile	Service après-vente Poste, change- ment d'adresse, enregistrement récla- mations
Prise en charge de versements payés cash ou par compte postal (max. 10'000.-)	Echange d'argent (essentiel pour les commerces)
Vente de timbres	Identifications officielles (pour ouver- ture de compte via internet)
	Dépt d'envois Promopost (publicité « tous ménages »)
	Demande d'extrait casier judiciaire
	Dépt provisoire plaque d'immatricula- tion (possible seulement dans certain canton)
	Demande d'offre d'assurance (Mobilière)
	Ticketing pour manifestation (Ticketcorner, etc.)
	Abonnements téléphonie fixe et mo- bile, TV par internet
	Loterie Romande – Swisslöss (dans certains offices)
	Achat de marchandise diverses (pâpeterie, livres, électronique, télé- phonie, accessoires téléphone, cartes cadeaux électroniques, maroquineries (portemonnaie-parapluie), offres sai- sonnières diverses ( vignettes autorou- tières par exemple)



*La Poste ? Quelle poste ?*

## Pétition pour la sauvegarde des offices postaux de nos quartiers

Ce 26 novembre 2019, nous, citoyens lausannois, remettons officiellement au Conseil communal de Lausanne une pétition contre la fermeture supplémentaire de 49 bureaux de poste.

Outre cette pétition qui a récolté près de 1500 signatures, nous avons exprimé publiquement, cet été, notre opposition au démantèlement injustifiable du service public qu'est La Poste. Nous l'avons fait, à 5 reprises, devant les bureaux de poste suivants, menacés de fermeture :

1. **St-Paul** : Essai (infructueux !) de poster un cercueil au guichet de l'office
2. **Bellevaux** : Cortège funèbre devant l'office et dans le quartier
3. **Sévelin** : Défilé avec des pigeons en carton pour proclamer que, pigeons voyageurs à la recherche d'un office, nous refusons d'être les « pigeons de la farce »
4. **La Riponne** et 5. **St-François** : Chants de colère devant et dans les 2 offices. <sup>1</sup>

### IL FAUT refuser ces fermetures

- La Poste fait actuellement un bénéfice annuel approximatif de 800 millions. Il n'y a donc aucune raison de supprimer autant d'offices, avec les licenciements qui s'ensuivraient.
- Les offices sont remplacés par des **filiales en partenariat**, dans des magasins ou grandes surfaces n'offrant qu'un tiers environ des prestations fournies par les offices postaux (cf. dernière page) ;

<sup>1</sup> Une vidéo de nos 5 actions a été tournée : Youtube: « **Poste pour tous** »

- Ces filiales n'offrent pas les mêmes prestations qu'un véritable office, leurs locaux n'étant pas conçus pour cet usage (manque de place et confidentialité non garantie) et formation de leur personnel inadaptée et insuffisante. Elles peuvent fermer sans être remplacées.

**La Poste exige toujours plus de sacrifices de la part des usagers** (déplacements toujours plus longs, horaires variables, etc.), **tout en reportant ou en externalisant sur eux les charges et les frais qu'elle ne veut plus assumer.**

**Les offices postaux actuels ne sont garantis que jusqu'en 2020 !** C'est souvent **par hasard** que les citoyens apprennent que « leur » poste va fermer. **Partout, ils refusent ce démantèlement et expriment leur mécontentement.**

La Ville de Lausanne a fait part de son opposition à ce projet qui, comme pour l'ensemble des offices menacés de fermeture ou déjà fermés, ne permet **aucune possibilité de négociation** face aux décisions de la Poste !

**C'est pourquoi nous demandons au Conseil communal d'exercer une pression politique sur les autorités concernées pour maintenir ouverts les offices de poste dans les quartiers**

#### Les pétitionnaires :

Association Montelly vit !  
Association de quartier Prélaz-Valency,  
Association France-Collonges-Maupas,  
Association de quartier Bellevaux AquBe,  
Syndicom,  
Touche pas à ma poste,  
Association Acidus